

Soirées d'information

Les soirées durent 2 heures. Elles mêlent apports théoriques et échanges d'expériences et sont destinées aux bénévoles et salariés associatifs. Une collation termine ces moments d'échanges.

AVEYRON

LOT

Jeudi 9 mars / Villefranche de Rouergue (Maison des Sociétés) / à partir de 18h30

Financer son projet

Intervenantes : Sophie Boureda du Mouvement Associatif Occitanie et Sabine Pradelles d'EnSsemble.org

Lundi 24 avril / Bretenoux (changement de salle : salle Jacques Chaussat - à la mairie) / à partir de 18h30

Animer vos réunions pour débattre et décider

Intervenante : Anne Falguyettes de l'URQR

Mardi 16 mai / Figeac (Centre Intercommunal des Sports) / à partir de 18h30

Les nouvelles techniques de l'engagement associatif

Intervenant : Christophe Dansac - LRP MIP (Organisations Non Orientées vers le Profit et Gouvernance) / IUT de Figeac

Lundi 19 juin / Souillac (salle du Bellay) / à partir de 18h30

Définir et clarifier son projet associatif

Intervenante : Annabel Foucault du Carrefour des Sciences et des Arts

Mardi 26 septembre / Cahors (Maison des associations) / à partir de 18h30

Emploi associatif : dirigeants, soyez prêts !

Intervenant : Yves Barbé de Proport 46

Octobre 2017 / Millau / à partir de 18h30

Choisir la forme juridique adaptée à son projet

Intervenante : Nelly Didyk de l'association IDEES

Mardi 7 novembre / Rodez (lieu communiqué ultérieurement) à partir de 18h30

La fonction employeur : le rôle de chacun

Intervenant : Stéphane Latour de Profession Sport 12, en partenariat avec Associatisse

Mardi 12 décembre / Gourdon (salle des Pargueminiers) / à partir de 18h30

Rédiger ou actualiser les statuts de son association

Intervenant : URQR et Lionel Bourdelois de la DDCSPP du Lot

Formations et ateliers d'échanges de pratiques

Nos formations se déroulent dans nos locaux à Villefranche de Rouergue et sont animées avec des méthodes pédagogiques favorisant l'expression et l'appropriation immédiate des outils. Chaque session s'appuie sur des expériences et cas concrets apportés par les participants. Ces formations sont ouvertes prioritairement aux associations, bénévoles et salariés mais également aux citoyens, aux élus et agents des collectivités, aux professionnels du développement local et aux travailleurs sociaux. Chaque formation fait l'objet d'une fiche détaillée.

Jeudi 23 mars / 9h30-17h

Echange de pratiques : mobiliser des bénévoles

Session animée par l'URQR

Jeudi 11 et Vendredi 12 mai / 9h30-17h

Echange de pratiques : participer à la construction d'une politique territoriale vie associative

Session animée par l'URQR

Lundi 18 septembre / 9h30-17h

Apprendre à mesurer l'impact social de son association

Formatrice : Huguette Clignet de Coop'Conseil

Du lundi 16 au jeudi 19 octobre (4 jours)

Penser et structurer son action dans la complexité (méthode de l'entraînement mental)

Formateur : Denis Varichon du Créfad Lyon

Ils soutiennent et financent ce programme :



Conditions d'accès et tarifs :

~ Les soirées :

- Inscription fortement recommandée par souci d'organisation mais non obligatoire
- Participation libre aux frais

~ Les sessions de formations et d'échanges de pratiques (hors formation « Penser et structurer son action dans la complexité ») :

- Inscription obligatoire
- Gratuites pour bénévoles (participation libre aux frais)
- 150 euros la journée pour les salariés (l'URQR est déclarée organisme de formation, renseignez-vous auprès de votre OPCA pour une possible prise en charge)

Concernant la session « Penser et structurer son action dans la complexité », nous appliquons les tarifs suivants :

- 715 euros pour les professionnels
- 250 euros pour les individuels sans prise en charge

Informations et inscriptions :

Anne FALGUEYRETTES
animation@urqr.org
05 65 81 26 64

URQR
Bâtiment Interactis
Chemin de 13 Pierres

Le centre de ressources :

Dans nos locaux à Villefranche de Rouergue, nous disposons d'un centre de ressources destinés aux bénévoles et salariés associatifs.

Vous y trouverez des revues, ouvrages et guides spécialisés sur la vie associative ainsi que des ressources thématiques (vie statutaire, modèle économique, projet associatif, etc.) et sectorielles (environnement, enfance-jeunesse, culture, sport, etc.).

La consultation sur place est libre et ouverte à tous, tous les jours de 9h à 12h et 13h à 17h (hors fermetures exceptionnelles liées à l'activité, nous appeler avant de venir).

Vous pouvez également emprunter les documents mis à disposition. Pour cela, votre association devra adhérer à l'URQR et s'acquitter de la cotisation (30 euros par an pour les personnes morales).

